

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 AVRIL 2024

Tenue à l'Amphithéâtre Bleu du Palais des Congrès 2 Place de la Porte Maillot – 75017 Paris

- L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires s'est tenue le mardi 30 avril 2024 à 14h30 au Palais des Congrès - 2 Place de la Porte Maillot - 75017;
- Le quorum pour la partie ordinaire de l'Assemblée Générale a été de 75,97%, et de 75,98% pour la partie extraordinaire ;
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

L'Assemblée Générale a été retransmise en direct. Sa rediffusion est disponible en intégralité sur la page dédiée à l'Assemblée Générale du site internet de Sanofi : https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/resultats-et-evenements/assemblees-generales/agm-2024.

Déroulement de l'Assemblée Générale

Constitution du Bureau

Le Bureau de l'Assemblée était constitué de :

- Monsieur Frédéric Oudéa, Président de l'Assemblée ;
- Deux scrutateurs : la société L'Oréal, représentée par Monsieur Alexandre Menais, et la société Amundi, représentée par Madame Anne-Alexandra Comte, les deux actionnaires présents disposant du plus grand nombre de voix et ayant accepté cette fonction ;
- Madame Caroline DeSurmont-Ruchaud, Secrétaire de l'Assemblée.

Introduction

Frédéric Oudéa, qui présidait l'Assemblée pour la première fois, a introduit la réunion.

Gouvernance

Frédéric Oudéa a tout d'abord relaté dans les grandes lignes l'activité du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2023.

Il a ensuite présenté la composition du Conseil ainsi que les évolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale. Il a notamment mentionné les changements à intervenir au sein du Conseil, à savoir le départ de deux administrateurs, Diane Souza et Thomas Südhof, et le renouvellement des mandats de Rachel Duan et Lise Kingo. Il a ensuite évoqué la nomination envisagée de trois nouveaux administrateurs indépendants, à savoir Clotilde Delbos, Anne-Françoise Nesmes et John Sundy. Les candidats ont exposé leurs parcours respectifs et les compétences qu'ils pourraient apporter à Sanofi.

Frédéric Oudéa a ensuite précisé qu'en cas de vote favorable, le Conseil d'administration serait temporairement composé de 17 membres, dont 80 % d'administrateurs indépendants, 47 % de femmes et 47 % d'administrateurs de nationalité autre que française.



Mise en œuvre de la stratégie, activités et évolutions en matière de recherche et développement

Le Directeur Général, Paul Hudson, a rappelé la performance de Sanofi au cours de l'année 2023 grâce, notamment, à la contribution de DUPIXENT et des nouveaux lancements tels que BEYFORTUS, ALTUVIIIO et TZIELD, et l'accélération des lancements de produits biopharmaceutiques.

Paul Hudson a ensuite évoqué les progrès inédits réalisés dans le domaine scientifique au cours de l'année 2023, marqués notamment par l'arrivée de neuf médicaments et vaccins en phase initiale intermédiaire et l'avancée de développements susceptibles de transformer la pratique de la médecine. Il a ensuite souligné le développement d'atouts considérables en Immunologie, avec environ 80% des projets de phase avancée ayant au moins une indication dans l'Immuno-inflammation, les Vaccins et la Neuro-inflammation.

Après avoir passé en revue les priorités de la stratégie *Play To Win* pour l'année 2024 (Excellence des lancements, Exécution du pipeline et Réallocation des coûts), Paul Hudson a présenté la nouvelle composition du Comité Exécutif.

Après avoir présenté les projets à venir dans l'Immunologie, notamment les opportunités de blockbuster en développement ciblant des maladies importantes, Paul Hudson est revenu sur le projet de séparation de l'activité Santé Grand Public et sur la place de l'Intelligence Artificielle dans les activités de Sanofi, notamment en R&D et a évoqué l'ambition de Sanofi de devenir la première entreprise pharmaceutique alimentée par l'Intelligence Artificielle à grande échelle.

Résultats financiers

François-Xavier Roger, Directeur Financier de Sanofi, a présenté la performance financière de Sanofi en 2023.

Rôle central de la France dans la stratégie de Sanofi

Audrey Derveloy, Présidente de Sanofi France, a tout d'abord évoqué la place des activités de Sanofi, 1ère entreprise pharmaceutique française dans l'écosystème français.

Elle a présenté des collaborations majeures en matière d'innovation, notamment dans les maladies rares, l'Immunologie et le cancer et la construction d'une « usine du futur », ultramoderne et bas-carbone à Neuville-sur-Saône, avec pour objectif de construire une chaîne de valeur dans l'ARN messager en France entre 2020 et 2030, et qui sera capable de produire simultanément plusieurs vaccins et médicaments biologiques.

Audrey Derveloy a ensuite évoqué d'autres projets de modernisation de l'outil industriel à Val-de-Reuil, Tours et Lisieux et a terminé sa présentation en présentant le nouveau programme mondial pour tous les employés de Sanofi touchés par le cancer et en mettant en lumière l'empreinte scientifique et industrielle de Sanofi à l'occasion des relais des flammes Olympique et Paralympique.

Foundation S : Engagements sociétaux et climatiques

Vanina Laurent-Ledru, Directrice Générale de la Foundation S, a présenté les activités et les axes d'engagement de la Foundation S. Elle a notamment rappelé les quatre domaines d'intervention de la fondation, à savoir les cancers de l'enfant, l'aide humanitaire,



l'élimination de la maladie du sommeil chez l'homme d'ici 2030 et l'impact du changement climatique sur la santé. Elle a ensuite évoqué les 63 programmes actifs dans 70 pays ainsi que des millions de personnes atteintes par les dons de médicaments afin d'accroître l'engagement de la *Foundation S* auprès des populations les plus vulnérables.

Rapports du collège des Commissaires aux Comptes

À la suite de ces présentations, Pierre Chassagne, du cabinet Ernst&Young, s'est exprimé au nom du collège des Commissaires aux Comptes et a présenté les conclusions de leurs travaux.

Politique de rémunération

Enfin, Patrick Kron, Président du Comité des rémunérations, a présenté les politiques de rémunération 2024 des différents mandataires sociaux soumises aux votes des actionnaires. Il a également détaillé les éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2023 aux mandataires sociaux en application des politiques de rémunération.

Débat avec les actionnaires

Frédéric Oudéa a ensuite introduit la session de questions-réponses.

Deux questions écrites (dont un lot de 34 questions du Forum pour l'Investissement Responsable) ont été adressées au Président du Conseil d'administration en amont de la tenue de l'Assemblée. Les réponses apportées à ces questions écrites ont été mises en ligne sur la page dédiée à l'Assemblée générale du site Internet en amont de l'Assemblée, comme le permet la réglementation.

Par ailleurs, en complément du dispositif légal des « questions écrites », les actionnaires ont eu la possibilité de poser des questions par voie électronique du 15 avril 2024 au 25 avril 2024. Deux questions ont été reçues. Madame Caroline DeSurmont-Ruchaud a donné lecture des réponses apportées à ces questions par la direction.

Enfin, plusieurs actionnaires ont également pu poser des questions orales au cours de l'Assemblée Générale, questions auxquelles le Président et la direction ont répondu, pendant environ 50 minutes.

Vote sur les résolutions

A l'occasion de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale, 18 783 actionnaires ont exprimé le droit de vote attaché à leurs actions (soit en donnant les pouvoirs au Président, ou à un tiers, ou en votant par correspondance ou en participant à la séance en leur nom propre) représentant ainsi 948 304 427 actions et 1 069 734 579 des droits de vote.

Pour ce qui est de la partie extraordinaire, ce sont 18 769 actionnaires qui ont exprimé leur droit de vote (soit en donnant les pouvoirs au Président, ou à un tiers, ou en votant par correspondance ou en participant à la séance en leur nom propre) représentant 948 362 885 actions et 1 069 848 059 droits de vote.

sanofi

A l'issue de cette Assemblée Générale, l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires a été adopté. L'Assemblée Générale a notamment pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et fixation du dividende;
- Renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Rachel Duan et Madame Lise Kingo;
- Nomination de Madame Clotilde Delbos, Madame Anne-Françoise Nesmes et Monsieur John Sundy en tant qu'administrateurs indépendants ;
- Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice 2023 ou attribués au titre de cet exercice au Président du Conseil d'administration et au Directeur Général (Say on pay « ex post »);
- Approbation de la politique de rémunération des administrateurs, du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général (Say on pay « ex ante »);
- Nomination de la société Mazars en qualité de commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des comptes et de la mission de certification des informations en matière de durabilité;
- Nomination de la société PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité;
- Renouvellement du programme de rachat d'actions ;
- Autorisation en matière d'attribution gratuite d'actions ;
- Renouvellement des délégations de compétence en matière d'actionnariat salarié.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée Générale est disponible sur le site internet de la Société : https://www.sanofi.com/fr/investisseurs/resultats-et-evenements/assemblees-generales/agm-2024.